

Débat du jour au Parlement européen: extrait sur l'investiture de la Commission Prodi (15 septembre 1999)

Légende: Le Parlement européen donne l'investiture à la Commission Prodi.

Source: EUROPARL - Service de presse. Info Session - Débat du jour. [EN LIGNE]. [s.l.]: Parlement européen, [24.09.1999]. Disponible sur <http://www.europarl.eu.int/dg3/sdp/journ/fr/1999/n9909151.htm>.

Copyright: (c) Parlement européen

URL:

http://www.cvce.eu/obj/debat_du_jour_au_parlement_europeen_extrait_sur_l_investiture_de_la_commission_prodi_15_septembre_1999-fr-300cf5fe-4f5d-448f-8c7b-9e270e1218ef.html



Date de dernière mise à jour: 03/11/2015

Parlement européen : Débat du Jour (15 septembre 1999)

[]

Commission Prodi : Le Parlement donne l'investiture

Le Parlement européen a confirmé son approbation de la nomination de M. Romano PRODI en tant que Président pour le mandat restant à courir jusqu'au 22 janvier 2000 par 446 voix contre 123 et 23 abstentions et pour la période du 23 janvier 2000 au 22 janvier 2005 par 426 voix contre 134 et 32 abstentions.

Il a également approuvé la nomination de la Commission pour le mandat restant à courir jusqu'au 22 janvier 2000 par 427 voix contre 138 et 29 abstentions et pour le mandat allant du 23 janvier 2000 au 22 janvier 2005 par 404 voix contre 153 et 37 abstentions.

En adoptant par 508 voix contre 51 et 28 abstentions la résolution commune des groupes PPE, PSE, ELDR, VERTS-ALE, sur la « Commission Prodi », le Parlement européen demande à cette dernière de s'engager à mener des politiques qui soient plus tournées vers le citoyen.

Il est également demandé à la Commission de présenter dans les meilleurs délais son programme politique couvrant l'ensemble des orientations qu'elle envisage d'ici la fin de 2004. Il est demandé au Président PRODI d'explorer avec le Parlement la question de la responsabilité individuelle des Commissaires dans le cadre de la CIG. De même, le Parlement demande à être directement associé à la préparation et à la décision sur la révision du Traité.

Le Parlement souhaite que le dialogue intense qui s'est instauré entre les deux institutions se poursuive pendant toute la durée du mandat de la Commission. Il demande l'établissement rapide d'un accord interinstitutionnel en tant que cadre d'un nouveau code de conduite. Cet accord devra notamment inclure les points suivantes : suspension immédiate de ses fonctions d'un Commissaire soumis à une action judiciaire ; appui par la Commission des amendements législatifs qui ont reçu un large consensus au sein du Parlement ; information complète et pleine consultation du Parlement sur la préparation, la conduite et la conclusion des négociations internationales ; accès sans délai du Parlement à tous les documents de la Commission et mise à disposition du Président de la commission du contrôle budgétaire (à sa demande) des documents internes sur la fraude ; réglementation visant à protéger les fonctionnaires qui transmettent des informations injustement dissimulées ; envoi au Parlement pour avis des codes de conduite pour les Commissaires et les hauts fonctionnaires...

Les réponses du Président Prodi

Le Président de la Commission, M. Prodi prenant la parole après le vote d'investiture a déclaré : « nous avons assisté à un examen de démocratie imposant avec les auditions, la présentation des grandes lignes du programme de la Commission, nous nous sommes engagés à la transparence, à l'efficacité, à vous rendre compte de nos gestes. Votre résolution reprend nos engagements et nous les respecterons. L'élément clé est la responsabilité individuelle des commissaires ». A ce propos, il a précisé : « notre engagement à la collégialité est un élément fondamental mais ne sera pas un paravent derrière lequel se cacheraient les responsabilités individuelles ; nous nous devons d'assumer nos responsabilités face à l'Europe ».

En ce qui concerne le rôle de la Commission, il a indiqué que mieux valait un partenaire fort qu'un partenaire faible. Evoquant ensuite les différents points de la résolution adoptée par le Parlement européen, il a apporté les précisions suivantes : « nous sommes d'accord pour dire avec vous que l'organisation de nos relations est un élément clé de la construction européenne mais il faut également faire appel aux citoyens. En janvier, je présenterai les tâches politiques qui attendent la Commission pour les cinq ans à venir et je m'engage à donner une réponse à tous les défis ; la première réponse est de donner à nouveau confiance dans les citoyens qui sont en même temps des consommateurs. Ceux-ci doivent avoir toute sécurité en ce qui concerne les aliments.

En ce qui concerne la CIG, le dialogue Parlement européen/Commission est fondamentale. Vous nous avez demandé un accord interinstitutionnel qui soit la base des codes de conduite gérant nos relations, j'en suis d'accord. Il s'est également montré d'accord avec les cinq points du préambule de la résolution. Toutefois, il demande qu'un point soit atténué, c'est lorsque le Parlement demande qu'un membre de la Commission soit suspendu de ses fonctions dès lors qu'il y a une accusation grave d'ordre pénal. Il a rappelé qu'il n'avait pas le pouvoir de le décider mais qu'il se montrerait sévère. N'oublions pas qu'il faut respecter les principes des droits fondamentaux dont fait partie la présomption d'innocence. Mais a-t-il ajouté, je n'accepterai jamais qu'un membre de la Commission trompe ou mente au Parlement.

En ce qui concerne la nomination des hauts fonctionnaires, il a rappelé que le Parlement avait reçu les codes de conduite, ceux-ci ne sont pas éternels et peuvent être modifiés.

Il a confirmé une nouvelle fois « nous sommes pour la transparence, la nouvelle Commission sera ouverte à vos suggestions, je m'engage à voir comment on peut améliorer la participation du Parlement européen dans tous les domaines. Je vous informerai régulièrement des questions portant sur la politique de sécurité du troisième pilier. En ce qui concerne les fraudes, il ne peut s'engager à communiquer les documents de l'OLAF qui est une institution indépendante.

Il a conclu en prenant l'engagement de donner à l'Europe des institutions mieux configurées, de réussir l'élargissement, de relancer la reprise économique et de la mettre au service au tous.

Les réactions des groupes

M. Hans-Gert Pöttering (PPE-DE, D) a tenu à remercier M. Jacques Santer pour sa contribution personnelle à la construction européenne. Il a rappelé que des doutes subsistaient sur la nouvelle Commission et, c'est pourquoi il n'entend pas donner un chèque en blanc à M. Romano Prodi. Le programme de la Commission doit être équilibré et faire l'objet d'une discussion avec le Parlement européen.

M. Enrique Baron Crespo (PSE, E) a rappelé que son groupe a voté majoritairement pour la Commission PRODI sur la base des engagements pris par le Président Prodi. La construction européenne doit sortir de cette phase de crise, prendre un nouvel élan et se tourner vers le futur. C'est dans ce cadre que M. Baron s'est félicité de l'engagement clair pris par le Président Prodi de préparer minutieusement le programme de la nouvelle Commission. A l'aube du siècle nouveau, nous avons besoin d'un nouveau contrat avec tous les citoyens, contrat qui nous permette de défendre notre modèle social, d'assurer la protection des citoyens dans leur vie quotidienne, de développer notre politique étrangère et de sécurité commune...

M. Patrick Cox (ELDR, Irl.) a souhaité une plus grande responsabilisation du Parlement et de la Commission. La Commission doit être plus transparente, ouverte et plus responsable que les Commissions précédentes. Cette responsabilité doit être collégiale et individuelle. La collégialité ne peut pas servir à couvrir les comportements individuels inacceptables.

« Les réformes que nous demandons ont pour seul objectif de renforcer les Institutions et par voie de conséquence la construction européenne. »

M. Paul Lannoye (Verts, B), après avoir rappelé que son groupe a voté à l'unanimité la résolution commune qui vient d'être adoptée, a estimé qu'on ne peut se contenter d'une vision notariale de la Commission qui en ferait un simple exécutant des ordres venus d'ailleurs.

L'Union doit apporter à ses citoyens une valeur ajoutée en terme de qualité de vie. Elle doit aussi contribuer à la réduction des écarts entre le Nord et le Sud de la planète.

Déçu par le projet politique de la Commission, M. Lannoye a déclaré que, dans son groupe, chacun votera en son âme et conscience. En conclusion, M. Lannoye espère que M. Prodi recevra cela comme une critique positive.

M. Francis Würtz (GUE/NGL, F) a déclaré que son groupe ne pourra pas accorder la confiance à la Commission Prodi. Il aurait fallu qu'elle prenne des engagements impliquant des changements significatifs pour faire sortir l'Union européenne de la plus grave crise de son histoire. Dans la mesure où ces engagements n'ont pas été pris, le groupe GUE/NGL ne pourra apporter son soutien à la Commission Prodi.

M. Würtz a rappelé qu'on ne construira pas l'Europe uniquement par le marché et par des directives. Il faut développer des relations vivantes entre des gens qui coopèrent pour la réalisation de projets qui les motivent et les concernent. Et c'est précisément cette ambition qui fait défaut aujourd'hui.

M. Gerard Collins (UPE, Irl.) estime qu'il faut de toute urgence tirer un trait sur le passé. Son groupe met l'accent sur la nécessité d'une saine gestion dans le cadre d'un fonctionnement démocratique.

En conclusion, M. Collins a déclaré que chaque délégation de son groupe votera comme elle l'entendra. La délégation irlandaise votera la confiance.

M. Jens-Peter Bonde (I-EDN, DK) estime que la Commission Prodi constitue pour la première fois un gouvernement européen, autonome et hors contrôle des États membres et des Parlements nationaux et européens. Il estime que « nous perdons tout pouvoir de contrôle sur la Commission Prodi ».

Il s'est demandé si la Commission Prodi était prête à licencier un Commissaire si le Parlement le demandait. Il estime que la Commission a beau promettre la transparence, mais que le pouvoir restait aux mains des fonctionnaires.

La solution aux problèmes de fraude réside dans une réduction radicale des programmes financés par l'Union européenne.

[]